

qu'elle reposait à l'extrémité orientale de l'île d'Orléans.

Puis elle ajoute que d'Iberville, qui s'est rendu devant Boston avec ses deux bâtiments, a été pris et brûlé, que les cruels Bostonais l'ont forcée à aider à cette horrible exécution. Elle affirme surtout, à plusieurs reprises, qu'en passant à la Rivière-du-Loup, elle a vu quatre frégates anglaises croiser à la hauteur de Tadoussac et qu'une trentaine d'autres vaisseaux de guerre doivent partir bientôt de Boston pour venir s'emparer de Québec.

L'idée était assez ingénieuse. En faisant croire à une attaque prochaine contre Québec, il était évident que le comte de Frontenac renoncerait à son expédition, et que l'amant de Anne Edmond resterait auprès d'elle.

Une fois débarquée à Québec, elle raconte les mêmes sornettes ; le canotier, de son côté, les répand dans toute la basse-ville. Bref, la capitale fut bientôt dans le plus grand émoi.

Au château Saint-Louis, où Anne Edmond se fit conduire, son accoutrement et ses dires si peu vraisemblables firent bientôt découvrir son imposture.

Arrêtée, elle subit son procès devant M. Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la prévôté, et fut condamnée, le 16 juin 1696, à être conduite dans tous les carrefours de la ville, et là, les épaules nues, être battue et fustigée de verges par l'exécuteur de la haute justice.

La sentence fut exécutée le surlendemain.

C'est l'information de ce singulier procès que nous mettons aujourd'hui au jour. (1) P. G. R.

---

(1) La Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, tome III, p. 269, et Hubert LaRue, *Les Soirées Canadiennes*, 1861, p. 163, font allusion à la fugue de Anne Edmond.